

 <p><b>Commission Règles et qualité</b></p> <p>REF : CNIG 2023.041</p>	<p>Groupe de Travail animé par :</p> 
<p><b>Mandat du GT CNIG</b></p> <p><b>Éthique de l'usage des données et de l'information géolocalisées</b></p>	

Nom du GT	Éthique de l'usage des données géolocalisées
Statut	Validé
Enjeux et problématiques à traiter	<p>« <i>L'Éthique est une boussole</i> » (dixit Axel Kahn), qui permet d'identifier les bonnes questions à se poser et de décider du meilleur chemin à suivre.</p> <p>La réflexion éthique est intégrée au sein du CNIG pour constituer un cadre de confiance <b>entre les acteurs de l'information géolocalisée</b> en France, ce qui passe par une meilleure sensibilisation aux enjeux <b>et par l'établissement de recommandations.</b></p> <p>En outre, cette réflexion se veut complémentaire aux réglementations déjà existantes autour des données géolocalisées/géolocalisables (RGPD, INSPIRE, etc.) et doit <b>permettre d'interroger certaines d'entre elles.</b></p> <p>Quelques enjeux ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données géolocalisées/géolocalisables représentent une opportunité pour évaluer les comportements individuels / collectifs et leurs impacts sur les politiques publiques (ex. nouvelles possibilités de croisement de données, jumeaux numériques ...). Il est <b>toutefois primordial et nécessaire qu'un tel usage des données géolocalisées se fasse dans le respect des droits dont les individus disposent sur leurs données à caractère personnel, des droits de l'Homme, des principes démocratiques et des valeurs éthiques sous-jacentes.</b></li> <li>- Afin que les innovations publiques ou privées développées à partir du traitement de données géolocalisées/géolocalisables soient acceptables socialement, les usages à des fins coercitives, de surveillance et de contrôle, par exemple, doivent être questionnés par <b>l'éthique, en lien avec l'impact positif/négatif sur les citoyens</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dimension économique des données, qui demande à ce que leur valeur soit maximisée, ainsi que la volonté de les utiliser massivement, se trouvent parfois en contradiction avec les exigences de souveraineté concernant l'accès et l'utilisation des données géolocalisées/géolocalisables, ainsi qu'avec une exigence de sobriété numérique</li> <li>- Il serait intéressant d'éclaircir les conditions et modalités de réutilisation des données géolocalisées par différents types d'acteurs et pour ce faire de définir des exigences en matière de métadonnées, notamment concernant les données non couvertes par la directive INSPIRE.</li> </ul>
Missions et objectifs	<p>Le GT se veut être un espace de réflexion et de partage de bonnes pratiques et de recommandations concernant les enjeux éthiques <b>découlant de cas d'usage concrets impliquant le traitement de données géolocalisées/géolocalisables</b>. Chaque <b>cas d'usage</b> pourra ainsi être analysé à l'aune des <b>réglementations et des principes éthiques pertinents</b>, au cas par cas. Le périmètre se veut le plus large possible, tous les cas d'usage étant intéressants quelle que soit leur échelle et par quel type d'acteur ils sont portés.</p> <p>L'objectif est de proposer/développer ces bonnes pratiques à travers l'élaboration d'un cadre commun en la matière, sans que cela débouche obligatoirement sur une réglementation. En découlent les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rédaction d'un état des lieux ou d'un Guide de l'existant concernant les bonnes pratiques et les limites de traitement des données géolocalisées/géolocalisables (notamment concernant ce qu'il peut/doit être fait en matière de données ouvertes, concernant l'archivage de données, concernant les métadonnées à préciser ...)</li> <li>• organisation de webinaires d'information sur la démarche éthique appliquée dans des projets impliquant le traitement de données géolocalisées/géolocalisables (ex. webinaires en format court) ;</li> <li>• participation au nom du CNIG à d'autres instances ou projets connexes.</li> </ul>
Organisation et fonctionnement	<p>Le GT est animé par un binôme : Anthéa Sérafin (Ekitia) et Hervé Halbout (Halbout Consultants).</p> <p>Il est ouvert à toute personne souhaitant y participer.</p> <p>Des sous-groupes pourront éventuellement être mis en place, si besoin.</p>
Participants potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs structurants dans le champ de la donnée géographique</li> <li>• Acteurs ministériels</li> <li>• <b>Organismes publics d'expertise</b></li> <li>• Collectivités territoriales</li> <li>• Acteurs de la recherche</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises</li> <li>• Tous producteurs/utilisateurs (publics et privés) de données géolocalisées.</li> </ul> <p>Le groupe de travail est également ouvert à tous les volontaires.</p>
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre éthique général</li> <li>- Bonnes pratiques et recommandations thématiques</li> <li>- <b>Actions d'information (webinaire, ...)</b></li> </ul>
Plan de travail prévisionnel	<p>Réunion de lancement : mardi 3 octobre 2023, 10H00-12H00 (première réunion en plénière).</p> <p>Cette réunion de cadrage a permis de définir les contours du présent mandat.</p> <p>Une réunion par trimestre à ajuster en fonction des besoins identifiés et des circonstances.</p>